

A travers les sociétés

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **23 (1935)**

Heft 466

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-262117>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

valeur économique et sociale de sa femme, et réclamera de celle-ci aussi l'apport de ses qualités spéciales, ordre, conscience, économie, dévouement aux siens. Gardons-nous de croire...

Lausanne, le 12 décembre 1935.

La discussion ouverte ici au sujet du travail des ménagères et d'une rétribution à leur octroyer mérite de retenir l'attention de vos lectrices.

Autsi faut-il savoir gré à M^{lle} Claire Lasserre d'avoir si judicieusement examiné la question dans votre numéro du 7 décembre.

La question posée n'est pas de celles qui peuvent se résoudre matériellement, elle est d'ordre essentiellement moral.

nettement aujourd'hui marque déjà un progrès sur l'ancienne conception. C'est par l'éducation sur enfants que les générations nouvelles devront apprendre à estimer à sa juste valeur le travail des épouses et des mères...

Lausanne, le 13 décembre 1935.

J'ai lu avec un vif intérêt les réflexions de M^{lle} Lasserre dans le Mouvement du 7 décembre. Je constate avec plaisir que l'on parle de la rétribution de la ménagère...

Je vois la rétribution de la ménagère entrer petit à petit dans les mœurs, et cela n'est pas impossible maintenant que se créent partout des écoles ménagères...

au sein de sa famille sans gagner un centime, alors que son mari a pu faire des économies, que ses enfants ont été élevés, et pourvus d'un métier...

On n'apprécie que ce que l'on paie, on estime que ce qu'on a payé. Rémunérer le travail de la ménagère contribuera à faire disparaître cette formule abominable.

L'idée est en marche, puisque un jugement du Tribunal fédéral, dont le Mouvement Féministe a parlé, a attribué à un veuf une indemnité pour le

travail ménager qu'accomplissait sa femme tuée dans un accident. Le principe, j'en suis sûre, sera reconnu dans un avenir assez rapproché.

Ce n'est pas parce qu'elle touchera un salaire que la ménagère sera moins consciencieuse, qu'elle accomplira sa tâche avec moins de dévouement et d'abnégation.

En relations étroites et cordiales avec le Cartel romand, le Cartel genevois s'associe aux campagnes menées par celui-ci...

S. BONARD.

weider (Zurich), a poursuivi son travail, et a fait paraître pendant l'année diverses publications, destinées aux membres de l'Association...

Quelques questions retiennent encore l'attention de l'Assemblée. En premier lieu, M^{me} Schreiber-Favre, notre représentante à la Commission nationale de Coopération intellectuelle...

Une chaude discussion s'engagea au sujet du Frauenblatt, journal de langue allemande qui correspond à notre Mouvement Féministe.

encore pouvant être utiles à la collectivité. Dans notre société, presque tout est à refaire de ce qui concerne la position de la femme...

De quelques moyens pénibles et cruels de gagner sa vie

De l'Oeuvre, encore, et sous la signature également de M^{me} Gosset, cette évocation de certains métiers auxquels la nécessité du gain-pain quotidien astreint des femmes.

Le mot « cruauté » peut surprendre; il n'est pourtant nullement exagéré. Sans faire la critique de tous les métiers, de toutes les professions, je ne citerai que quelques cas personnellement observés au cours de ces derniers mois.

pas immédiatement des fonds de secours ou un bon nombre de nouveaux abonnés, ne pourrait plus paraître à partir du mois de janvier 1936.

L'Assemblée générale terminée, les déléguées se rendirent sous les rafales de plus en plus violentes à l'Hôtel Bellevue...

En résumé, deux belles journées, où régna un esprit de collaboration effective et de solidarité.

Nous sommes heureuses de pouvoir annoncer à nos lectrices que, grâce au magnifique effort des féministes confédérées, le sort du Frauenblatt paraît maintenant assuré...



Nouvelles des Sections. VEVEY. — La section de Leyzin du Suffrage

sont rajoints les visages, celles qui réalisent vraiment cette opposition avant et après le traitement entpris, ayant d'un côté la figure lisse, tendue, jeune en un mot, tandis que l'autre conserve toutes les fêlissures de l'âge!

Pourquoi ne votons-nous pas, nous, femmes suisses ?

Dans la Pagne de l'Ouvrière de la Solidarité, une collaboratrice qui signe Anne-Marie, émettant sur le vote des femmes quelques considérations avec lesquelles nous ne sommes pas entièrement d'accord, formule d'autre part ce jugement sévère et malheureusement juste sur l'attitude des femmes suisses :

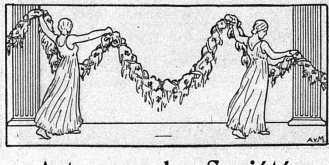
Pourquoi ne votons-nous pas encore en Suisse alors que le suffrage féminin a gain de cause dans la plupart des pays civilisés?

Dans leur grande majorité, les femmes suisses ne s'intéressent que très médiocrement aux problèmes sociaux et politiques.

féminin, réunie le 27 novembre sous la présidence de M^{me} Leuba, a approuvé le rapport de la Maison des Mères...

L'Assemblée a décidé de supprimer la cotisation pour 1935, l'avoir en cas de vacances suffragistes; cette lecture fut suivie d'un exposé de M. Marcel Regamey...

Vevey. — Réunie le 11 décembre, sous la présidence de M^{me} Gerhardt, la section de Vevey du Suffrage féminin a approuvé rapport et comptes...



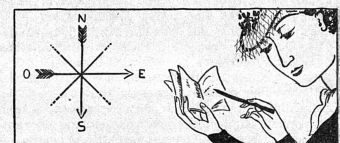
A travers les Sociétés

Cartel genevois d'hygiène sociale et morale.

Cette importante Fédération, qui groupe à Genève 50 Sociétés de tout ordre, vient de tenir son Assemblée générale d'automne sous la présidence de M^{lle} Gourd.

moralité publique d'abord (lutte antivénéérienne, question des maisons de tolérance en Haute-Savoie, agissements de louches personnages auprès de jeunes filles)...

En relations étroites et cordiales avec le Cartel romand, le Cartel genevois s'associe aux campagnes menées par celui-ci...



Carnet de la Quinzaine

Samedi 28 décembre: NEUCHÂTEL: Union Féministe pour le Suffrage, 16 h., Restaurant neuchâtelois: Réception-hôte en l'honneur de la nouvelle présidente, M^{lle} Bretteing.

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE

POUR NOËL

Lingerie pour Dames

- RAVISSANTS PYJAMAS, couleurs, cols et parements, popeline brochée, nuances fines la p. 4.90
CONFORTABLES PYJAMAS, flanelle coton unie, sans col, ciel, rose, jade la p. 6.50
PYJAMAS, côtelé, très belle qualité, hors série la p. 5.90

A. GRAS & C° couturier -- GENÈVE

Sur présentation de cette annonce il sera offert un cadeau